



# PROJET PEDAGOGIQUE PERISCOLAIRE SUD MATERNEL / ELEMENTAIRE

2020 - 2021

## Avant-propos....

**Le 13 Mars 2020** restera à jamais graver dans nos mémoires ; une allocution historique pour des annonces hors normes qui vont bouleverser nos vies quotidiennes, la vie du pays.

Face à la crise sanitaire du Covid-19, le gouvernement a pris des mesures strictes concernant nos établissements. Les crèches, les écoles maternelles et élémentaires, les accueils de loisirs ... Ces fermetures ont impacté de fait nos vies professionnelles comme personnelles et dans ce contexte particulier,

La "crise" du coronavirus nous amène à nous interroger sur nous-mêmes, sur **le sens de la vie** et celui de l'humanité.

Ainsi, la crise du coronavirus nous incite à **nous recentrer pour redécouvrir l'essentiel** : le mécanisme de la vie, notre condition d'être vivant égal aux autres espèces, ainsi que les grandes lois de la Nature.

Dans ce contexte ô combien difficile, l'annonce du plan de dé confinement présenté par Edouard Philippe le mardi 28 Avril a été pour beaucoup vécu comme un soulagement...

En tant que professionnel de l'animation, il nous faut repenser notre pratique afin de permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs ....

Même si les projets inter périscolaires (échanges « sport maternelles Libermann / Sud, échanges avec le périscolaire de l'école du Centre) sont actuellement en « stand-by », les animateurs mettent tout en œuvre pour assurer un cadre d'accueil, organisé, sécurisé (cf protocole sanitaire / annexe) et sécurisant.

Il nous paraît important « de prendre le temps » d'échanger, d'écouter, de jouer, de rire, de prendre en compte les besoins de chaque enfant.... Le tout dans un environnement qui se veut sain et équilibré.



<b>1) PRESENTATION / CARTE D'IDENTITE DE L'ORGANISATEUR</b>	P-5
<b>2) PRESENTATION / CARTE D'IDENTITE GROUPE SCOLAIRE SUD</b>	P-8
A Constats / Objectifs opérationnels .....	P-11
B Budget pédagogique / alimentaire .....	P-12
C Règlement intérieur.....	P-12
<b>3) ENCADREMENT</b>	P-13
A L'équipe.....	P-13
B Recrutement.....	P-14
C Discipline / règles de vie.....	P-15
D Partenaires.....	P-15
E Les réunions / entretiens.....	P-15
<b>4) FONCTIONNEMENT</b>	P -16
A Procédures pour les inscriptions .....	P-17
B Journée type.....	P-18

<b>C Hygiène et sécurité</b>	P-19
<b>D Protocole sanitaire</b>	P-19
<b>E Exercice incendie</b>	P-19
<b>F Règlement de vie / Place de l'enfant</b>	P-19
<b>G Activités</b>	P-20

## **5) PROJETS** P-22

<b>A Objectifs éducatifs</b>	P-23
<b>B Objectifs généraux</b>	P-23
<b>C Notre démarche pédagogique</b>	P-25
<b>D Nos intentions éducatives</b>	P-26
<b>F Nos méthodes pédagogiques</b>	P-27

## **6) EVALUATION** P-29

## **7) CONCLUSION** P-30

## **8) ANNEXES (Chartre du périscolaire, règlement des périscolaires,...)** P-32

## 1) PRÉSENTATION / CARTE D'IDENTITE DE L'ORGANISATEUR

La ville d'Illkirch-Graffenstaden a 26837 habitants. En ce qui concerne la population, Illkirch-Graffenstaden est la 314 ème commune de France, la 15 ème d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et la 4 ème du Bas Rhin. La ville s'étend sur 22.21 km 2, de ce fait la densité de la population est donc de 1191.1 habitants par kilomètre carré.

Sports, culture, loisirs, contacts, rencontres, engagements actifs, bénévolat : la vie associative est une véritable richesse qui contribue à l'épanouissement des habitants d'Illkirch-Graffenstaden.

La Ville soutient activement le dynamisme de la vie associative locale qui concourt au développement éducatif, culturel, social et sportif des habitants.

<b>Adresse</b>	Mairie d'Illkirch-Graffenstaden 181 route de Lyon BP 50023 67401 ILLKIRCH CEDEX
<b>Numéro SIREN</b>	216 702 183
<b>Numéro SIRET</b>	216 702 183 00015
<b>Catégorie juridique</b>	7210 - Commune d'Illkirch-Graffenstaden
<b>Code APE</b>	8411Z - Administration publique générale
<b>Téléphone</b>	03.88.66.80.00
<b>Télécopieur</b>	03.88.67.27.25
<b>Site web</b>	<a href="http://www.illkirch.eu">www.illkirch.eu</a>
<b>Courriel</b>	contact@illkirch.eu



**La Ville d'Illkirch-Graffenstaden est l'organisateur de l'Accueil Pérисcolaire Maternel de l'école du Sud.**  
**La ville compte 8 écoles maternelles et 6 écoles élémentaires.**

C'est le service de la direction de l'enfance et de la vie éducative (DEVE) qui est en charge des accueils périscolaires.

Les accueils périscolaires organisés par la Ville prennent en charge les enfants avant et après la classe (matin, midi et soir).

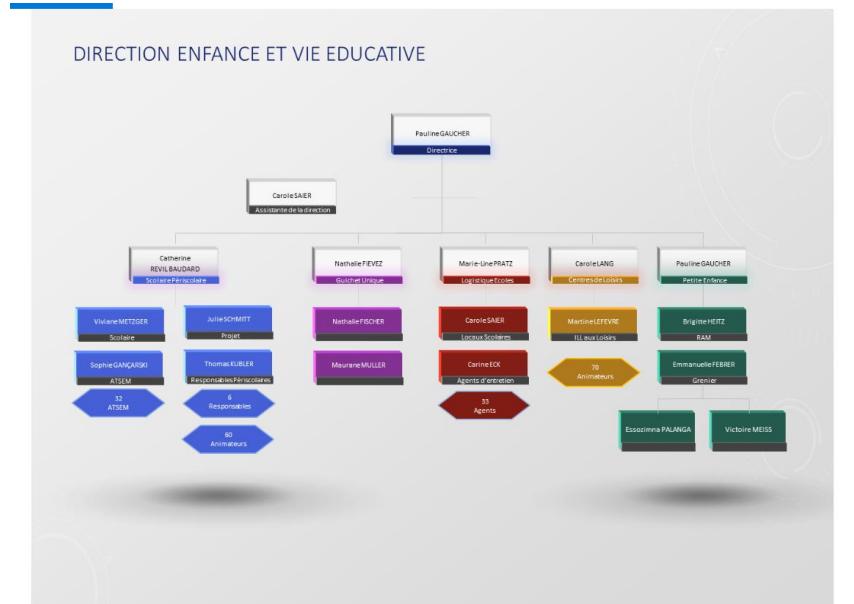
La Ville a fait le choix dans un souci de qualité de ses accueils de s'engager au respect de la réglementation fixée par la D.R.J.S.C.S.

(Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).

La réglementation varie en fonction notamment de l'âge des enfants.

Dans les grandes lignes la réglementation fixe :

- Les qualifications propres aux fonctions de direction
- Les qualifications propres aux fonctions d'animation
- Les taux d'encadrement à prendre en compte.



La Ville a fixé les orientations suivantes des Accueils de Loisirs Périscolaires :

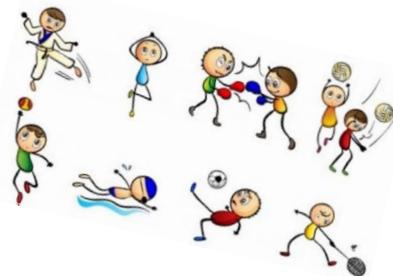
#### **La co-éducation**

“ Ensemble d'acteurs qui accompagnent l'enfant de manière cohérente dans l'assimilation de différentes notions sociable ”



#### **Le développement durable**

“ Ensemble d'actions volontaires qui Sensibilisent le citoyen à adopter un Comportement responsable dans le but de préserver l'environnement ”



#### **L'accès à tous à la culture**

« Ensemble de découverte qui favorisent l'ouverture sur les arts, le patrimoine et l'autre »

#### **L'éducation à la citoyenneté**

“ Ensemble de règles qui découlent de valeurs communes et qui sont garantes des droits et devoirs du citoyen ”



#### **Le volet santé / alimentation / sport / rythme de l'enfant**

“ Ensemble d'actions adaptées aux besoins et au développement de l'enfant pour favoriser son bien-être ”



## 2) PRESENTATION / CARTE D'IDENTITE GROUPE SCOLAIRE SUD

### Elémentaires

L'accueil du matin : 7H40-8H10

La pause méridienne : 12H-14H

L'accueil du soir : 16H30 – 18H15

### Maternelles

L'accueil du matin : 7H40-8H20

La pause méridienne : 11H50-13H50

L'accueil du soir : 16H20-18H15

- Le numéro de téléphone pour joindre l'accueil « maternelles » : **03 88 66 54 02**
- Le numéro de téléphone pour joindre l'accueil « Muhlegel » : **06 31 13 03 98**
- Le numéro de téléphone de l'accueil « école du Sud » : **06 07 70 86 46**

Les périscolaires maternelles et élémentaires du SUD sont ouverts du Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.

Nous accueillons des enfants de 3 à 11 ans affiliés à l'école élémentaire du SUD.



**L'accueil maternel possède :** 1 salle appelée « périscolaire », 1 salle de peinture (classe 4), 1 salle de motricité, 1 BCD, 1 grands salle d'activité (qui est utilisée notamment le midi pour la restauration scolaire), et une cour extérieure.



The screenshot displays the website for the Accueil Périscolaire 2020 / 2021. At the top, there is a logo for 'Illkirch-Graffenstaden' and the text 'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2020 / 2021'. Below this, it says 'Ecole maternelle du Sud - Accueils périscolaires et restauration scolaire'. The page is divided into sections: 'COORDONNÉES' (Address: 1 rue des Boulanger, 03 88 66 54 02, pereiscolaire@illkirch.eu), 'HORAIRES' (Hours: 7h40 - 8h10, 11h50 - 13h50, 16h20 - 18h15), and 'RESPONSABLE' (Responsible: Eddy Leroy, with a small portrait). A note below states 'Equipe de 8 animateurs et 1 apprenti'. At the bottom, there are two icons: 'Système de l'enfant' (Educational system for children: accès à une langue, aux lettres et au développement de l'enfant pour l'insertion sur le marché) and 'Café des parents' (Parents' coffee: échange de témoignages qui favorisent l'ouverture sur les arts, le patrimoine et l'actualité).

Le nombre d'enfants accueillis est variable et change selon la journée et en cours d'année.

L'Accueil de Loisirs Périscolaire Maternel utilise les locaux de l'école ainsi que les cours de récréation du groupe scolaire Sud.

Le périscolaire est un temps de loisirs durant lequel les enfants sont encadrés par une équipe d'animatrices qualifiées.

Ces mêmes animatrices ont le rôle d'ATSEM (*Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles*) durant le temps scolaire



**L'accueil élémentaire possède :** 1 salle appelée « périscolaire » (utilisée notamment pour l'accueil du matin), et une cour extérieure.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2020 / 2021

Ecole élémentaire du Sud - Restauration scolaire et accueils périscolaires

**COORDONNÉES**  
Centre de Loisirs du Muhlegel,  
4 rue Kraft, Illkirch-Graffenstaden  
03.88.66.80.70  
clpsud@illkirch.eu

**HORAIRES**  
7h40 - 8h30  
12h00 - 14h00  
16h30 - 18h15

**RESPONSABLE**  
Eddy Leroy

Equipe de 10 à 12 animateurs

A promotional card for the Primary School Aftercare program. It features the school's logo at the top left. The title "ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2020 / 2021" is at the top right. Below it, the text "Ecole élémentaire du Sud - Restauration scolaire et accueils périscolaires". The card is divided into three main sections: "COORDONNÉES" (with address and phone number), "HORAIRES" (with times), and "RESPONSABLE" (with photo of Eddy Leroy). At the bottom, it says "Equipe de 10 à 12 animateurs" with icons of people.

NB : Nous avons à notre disposition les locaux de l'ALSH du Muhlegel (4 rue Kraft) que nous utilisons pour les accueils du midi et du soir.

Nos déplacements (Muhlegel, salle des fêtes) se font essentiellement à pied.





## A Constats / Objectifs opérationnels

Le Centre d'Accueil de Loisirs n'est pas une prolongation du temps scolaire, les objectifs y sont différents.

Chaque enfant selon son caractère et son rythme pourra s'adapter au groupe.

Certains enfants passent la journée dans les mêmes locaux, avec les mêmes personnes.

L'Accueil périscolaire permet de créer un lieu de bien-être et de confiance pour l'enfant, de créer un lieu différent de l'école même si celui-ci se fait dans les mêmes locaux et avec les mêmes personnes.

L'enfant est un individu à part entière, et le groupe où il se trouve est une source d'enrichissement. Ce groupe n'est pas un frein à son individualité.

Le périscolaire sera donc un lieu où tous les enfants pourront vivre à leur rythme.

Ce qui créera une somme d'individualité, riche en force et en découverte.

Les animations proposées dérouleront du projet éducatif de la commune.

En conséquence deux grands axes sont mis en avant par l'équipe d'animation (sans pour autant négliger les autres) :

**Pour les maternelles : SPORT, ALIMENTATION ET RYTHME DE L'ENFANT ET LA CITOYENNETE**

**Pour les élémentaires : LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET RYTHME DE L'ENFANT**



Tenant compte :

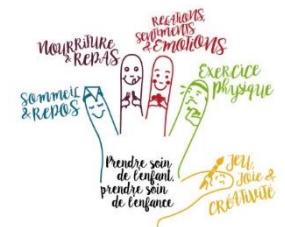
- Du principe de l'accès aux loisirs, quel que soit le niveau d'autonomie et des capacités physiques et mentales de l'enfant, **conformément à la loi du 11 Février 2005 relative à l'accueil des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire**,

- **De l'article 23 de la convention internationale des droits de l'enfant (novembre 1989)** : « *Les états parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans les conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie active* »

Nous pouvons être amenés à accueillir des enfants porteurs de handicap.

Cet accueil se fera en concertation avec la famille,

L'équipe éducative et les services de la Ville.



Un partenariat avec l'association Nouvel Envol permet de mettre en place un accueil individualisé pour les enfants porteurs d'handicap(s).

En parallèle, un travail d'équipe permet une intégration globale de qualité pour l'enfant, par ses choix d'activités, l'accessibilité des locaux.

Ceci permet de mettre en place une sensibilisation sur le handicap auprès des autres enfants ainsi que des animateur.ice.s.





## B Budget pédagogique / alimentaire

Le service nous alloue un budget pour l'année.

## C Règlement intérieur

### 3) ENCADREMENT

#### A L'équipe :

- 1 Responsable périscolaire (BAPAAT / BPJEPS « APT »)
- 5 ATSEMS
- 1 apprentie C.A.P. petite enfance
- 10 animateurs



**je suis super ATSEM aux yeux des enfants. Mais peu de gens connaissent mes véritables pouvoirs et missions.**

Atelier d'art plastique      Je fais passer des évaluations aux élèves  
Atelier cuisine      L'ANIME les ateliers durant le temps scolaire...  
Atelier de motricité      Atelier de phonologie  
Atelier de graphisme      Atelier conte  
Atelier langager      Atelier de numération  
Atelier de motricité fine  
Atelier langager  
**SORTIES pédagogiques**  
Atelier de...

**SUPER ATSEM**





## B Recrutement

Les responsables périscolaires ont pour missions de recruter les animateurs.

Julie Schmitt (adjointe service périscolaire) nous transmet les curriculum vitae lorsqu'elle reçoit des candidatures.

Lorsque l'animateur est recruté, nous lui remettons le guide des recommandations et des obligations professionnelles (restauration, accueils périscolaires et centre de loisirs), une fois qu'il en a pris connaissance il signe l'attestation qu'il engage à appliquer l'ensemble des recommandations.



Nous sommes un accueil collectif de mineurs et à ce titre nous sommes sous la réglementation de "Jeunesse et Sport".

Concernant le taux d'encadrement, c'est à dire : 1 animateur.rice pour 14 enfants.

Si l'effectif est plus élevé en accueil du soir ou lors la pause méridienne,  
un.e animateur.rice vacataire dit "volant.e" de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden pourra être présent en renfort.

En ce qui concerne l'accueil du matin, notre effectif ne peut être connu à l'avance,  
C'est dans le cas où l'effectif serait trop élevé, nous nous dirigeons vers l'accueil maternel du matin de l'école maternelle SUD.



### C - Discipline et règle de vie

L'attention des parents est attirée sur l'importance de la bonne conduite de leur enfant pendant les différents temps périscolaires qui sont des moments de convivialité et de détente.



### D - Les partenaires

Je tiens à mettre en avant les partenaires avec qui nous travaillons en étroite collaboration pour le bien être de l'enfant.

Les équipes pédagogiques (maternelles, élémentaires), API (prestataire de restauration), les parents.

### E - Les réunions / Entretiens

. Le premier mercredi de chaque mois, l'équipe se réunit afin d'échanger sur les enfants, le fonctionnement, mais aussi pour préparer des animations ou autres événements...

Au quotidien l'équipe utilise un cahier de transmission afin de partager les informations du jour.

Pour ce qui des élémentaires, l'équipe d'animation se réunit le lundi et le jeudi de 14H30 à 16H.

Pour ce qui concerne les entretiens, 1 fois par trimestre le responsable périscolaire et les animateurs se rencontrent (30 mn / entretien individuel).





## F- Communication

Nous utilisons différents supports de communication pour informer les parents :

[Accueil | Le site des périscolaires de la Ville d'Illkirch ... \(www.periscolaires-illkirch.eu\)](#)

Le panneau d'affichage : On peut y retrouver ; Les menus, le programme d'activités, les règlements des périscolaires...

Les affiches : Lorsque nous organisons une soirée «café parents », un évènement....

Les téléphones portable du périscolaire : Nous possédons des téléphones nous permettant si nécessaire de joindre les parents, ces derniers peuvent nous contacter pour nous transmettre des absences, des demandes de rdv

En ce qui concerne les échanges avec le service, nous communiquons essentiellement par mail. Nous avons aussi à raison d'une fois par mois, des réunions qui ont lieu avec l'ensemble des responsables périscolaires et de nos supérieurs (Catherine Revil Baudard, Thomas Kubler, Sophie Kedinger...).

## 4) FONCTIONNEMENT

Cet item est détaillé dans le « projet de fonctionnement ».

## A - Procédures pour les inscriptions

### Inscription sur place ou par courrier

L'inscription aux accueils périscolaires s'effectue au Guichet Unique ou par courrier à l'attention de la Direction de l'Enfance et de la Vie Educative – Guichet Unique – 181 route de Lyon – 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN.

Pour faciliter l'inscription de vos enfants ou modifier leur situation, retrouvez tous les **formulaires (PDF)** en téléchargement sur le portail Pass'ill.

### Le compte famille

Celui-ci doit être alimenté par avance et suffisamment, en fonction des prévisions de consommations de l'ensemble des bénéficiaires ; ce compte doit toujours être en **solde positif**.

Pour alimenter le compte famille, trois possibilités sont offertes :

- depuis le **portail Pass'ill**, le paiement en ligne se fait par carte bancaire via une connexion totalement sécurisée sans aucun frais et disponible 24h/24 ;
- par chèque envoyé à la mairie – au **Guichet Unique Pass'ill** en le libellant à l'ordre du Trésor Public ;
- directement au **guichet unique** aux heures d'ouverture : en espèces, par chèque, par carte bancaire.

Les enfants qui fréquentent les accueils périscolaires doivent être munis de leur carte personnalisée « Pass'ill ».

Une borne électronique est à la disposition des familles dans le hall d'entrée de l'école maternelle.

**NB : Depuis la rentrée scolaire, seul les parents des PS peuvent rentrer pour badger. Pour les MS et GS se sont les ATSEMS qui s'en chargent.**

L'enfant doit badger afin de valider sa présence à l'accueil périscolaire (matin et/ou soir), à son arrivée le matin entre 7h40 et 8h45.



Le responsable, ou une ATSEM, édite la liste des enfants qui seront présents, afin de pourvoir à l'effectif encadrant.

Il doit également badger le soir afin de valider son départ de l'accueil périscolaire. Un membre de l'équipe cochera également (sur la liste de présence) le départ de chaque enfant.

## **B - Journée type**

- **Les maternelles**

### **Accueil du matin**

C'est un moment paisible où les enfants débutent leur journée par des activités calmes (dessins, jeux de construction, coins permanents, lecture...).

Les jeux et jouets sont rangés par les enfants avec l'aide des animatrices.

Après un passage aux toilettes, les enfants rejoignent leur classe avec les ATSEMS.



### **Pause méridienne**

Nous accueillons les enfants à la restauration scolaire qui se trouvent sans l'enceinte de l'école.

L'équipe des ATSEMS et 2 animatrices assurent l'encadrement, permettant aux enfants de profiter de ce moment important de la journée dans une ambiance bienveillante et chaleureuse.

### **Accueil du soir**

Chaque ATSEM prend en charge les enfants de sa (ou ses) classes.

Accueil échelonné des enfants de petite section de maternelle qui font la sieste. Afin de respecter le rythme de l'enfant nous les laissons se réveiller paisiblement avant de nous rejoindre, avec l'animatrice/ATSEM en charge de la surveillance de la sieste.

Un passage en salle d'hygiène, et pointage des enfants présents, avant la prise du goûter.

A la fin du goûter, chaque enfant range ses affaires (sac, serviettes...) pendant que l'équipe nettoie les tables et installe les différentes activités.



- **Les élémentaires**

***L'accueil du Matin (30 enfants accueillis en moyenne)***

Ecole élémentaire SUD

1, rue des Boulangers 67400 Illkirch-Graffenstaden

Nous avons librement accès à cette salle dans le bâtiment scolaire, celle-ci étant réservée au périscolaire.

Nous pouvons également être amenés à l'utiliser sur tous les temps périscolaires (midi/soir).

***Restauration scolaire (120 enfants accueillis en moyenne)***

Salle des fêtes Municipale / III aux loisirs (maternelles /CP – avenue Schanzmatt)

158, route de Lyon 67400 Illkirch-Graffenstaden

Le prestataire de notre restauration (API) sert leur repas grâce au self situé à droite de la salle des fêtes.

***L'accueil du Soir (90 enfants accueillis en moyenne)***

Centre de Loisirs du Muhlegel 4, rue Krafft 67400 Illkirch-Graffenstaden.

L'école du Sud 1, rue des boulangers (CP /accueil du soir)

***Salles utilisées :*** 1 bureau de direction, la salle jaune, la salle rouge, la salle bleue, La salle « ados »

La salle « polyvalente », la cour extérieure.



### **C - Hygiène et sécurité**

Pour tout ce qui concerne les soins, nous avons à notre disposition « un registre », où figure le nom, prénom, la date, le type de blessure, les soins apportés, et le nom de l'intervenant. (cf.protocole sanitaire).

### **D - Protocole sanitaire (cf projet de fonctionnement).**

### **E - Exercice incendie**

Tous les ans, nous procédons à un exercice incendie (école du sud, salle des fêtes, Muhlegel).



### **F - Règlement de vie / place de l'enfant / l'individu dans la collectivité**

Chaque année, en collaboration avec les enfants nous travaillons sur « la chartre du périscolaire » (cf annexe).

Ce document permet ainsi d'avoir un cadre, et de s'y référer dès lors ou une règle n'a pas été respectée.



## G - Activités



- **Les maternelles**

Après le goûter les enfants se rassemblent au coin calme. Nous leur présentons les activités de la soirée. Ces activités ont été choisies et préparées lors de la réunion mensuelle. L'équipe est composée d'animatrices aux compétences variées : douées et attirées par les arts plastiques ou attirées par les jeux qui bougent. Les arts plastiques et bricolages se font dans une salle de peinture, pour les jeux qui bougent il y a deux salles de motricité, les cours de l'école qui sont à notre disposition et des coins aménagés sont installés dans notre salle de périscolaire.

- **Les élémentaires**

L'équipe propose aux enfants différentes activités. Ils ont le choix d'y participer ou pas. Les enfants accèdent, sous l'attention bienveillante des animatrices, à des coins aménagés.

- **Moyens** : Après la mise en place des différents types d'activités (jeux de société, activités manuelles, ou jeux extérieurs), l'enfant a la possibilité de choisir une activité ou pour des raisons diverses (fatigue, non adhésion aux activités proposées,...) peuvent accéder aux coins aménagés pour jouer, se reposer ou simplement ne rien faire.

Dès que le temps le permet nous favorisons les jeux extérieurs, organisons des promenades.



## 5) LES PROJETS

### A - Objectifs éducatifs

- Notre accueil de loisirs périscolaire permet la prise en charge de tous les enfants en dehors du temps scolaire, sans distinction de classe sociale, de religion, d'origine.
- Notre accueil de loisirs périscolaire Les centres de loisirs permettent l'apprentissage de la vie en collectivité : l'enfant peut se détendre, s'exprimer et s'amuser avec ses camarades.
- Notre accueil de loisirs périscolaire est garant du bien-être de l'enfant, il respecte son rythme de vie et restent à l'écoute de ses besoins.
- Le temps du goûter est un moment tout aussi important que les autres moments de la journée, il est convivial et permet à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs. Le goûter peut donner lieu à des animations à thèmes.
- Notre accueil de loisirs périscolaire est un lieu de dialogue et d'échange entre les parents, les animateurs et les enfants du centre de loisirs.
- Notre accueil de loisirs périscolaire rend un service de qualité en garantissant :  
Des locaux adaptés qui respectent les normes sanitaires et les normes de sécurité.  
Un encadrement qualifié et stable.
- Notre accueil de loisirs périscolaire favorise le partenariat avec les associations locales qui proposent des activités aux enfants





## B - Les objectifs généraux

### Les maternelles :

Axe éducation à la citoyenneté



➤ ***Objectif principal*** : Accompagner l'enfant à devenir citoyen

❖ ***Objectif opérationnel*** : Que l'enfant soit capable de choisir et de faire sans l'adulte

#### ■ **Moyens :**

Aménagement de la salle avec des coins adaptés (espace lecture, dessins, legos).

Proposer des activités variées en laissant le choix aux enfants (se déplacer autant de fois qui le souhaite dans les différents espaces.

### Les élémentaires :

Axe rythme de l'enfant

➤ ***Objectif principal*** : Accompagner l'enfant

❖ ***Objectif opérationnel*** : Que l'enfant soit capable de





### Sensibilisation à l'éco-responsabilité :

Sensibiliser au gaspillage tant sur le moment des activités (papier, ...) que durant les actes du quotidien (eau, savon liquide,...)

Lors des actes quotidiens les enfants seront sollicités à ne pas "s'amuser" avec les flacons de savon liquide, à ne pas ouvrir les robinets sans raisons.

Il s'agira également de penser comment ne pas gaspiller le papier (un trait de feutre et j'ai fini mon dessin) et à garder les chutes pour d'autres utilisations.

Le tri sélectif sera une autre phase de ce projet, en mettant une poubelle adaptée. Il sera également envisagé d'utiliser les matières récupérées pour fabriquer des objets.

#### ○ Évaluation :

- La quantité de déchets a-t-elle diminuée ?



### **C - Notre démarche pédagogique**

*Initier les enfants au respect de l'environnement*

*Favoriser les échanges avec les parents*



*Développer les échanges entre maternelles et élémentaires*

*Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités sportives*



Un loisir imposé est-il encore un loisir ?

Cette notion est pour notre équipe intrinsèquement liée à la notion de liberté. Il nous paraît évident que l'enfant doit avoir le choix entre plusieurs activités, le choix d'y participer ou non.

Notre intention sera de développer chez l'enfant le plaisir de jouer, de concevoir et de découvrir, et ce par le biais d'activités ludiques, récréatives et de détente.

#### D - Nos intentions éducatives

Découlant d'une obligation réglementaire, le projet éducatif de l'organisateur oriente nos intentions éducatives et définit le sens de nos actions à travers un projet pédagogique bien défini.

Pour cela, je m'engage avec mon équipe a :

- Assurer un cadre d'accueil organisé, sécurisé et sécurisant
- Promouvoir la communication avec les parents et enfants afin d'assurer un accueil convivial
- Veiller au respect des rythmes quotidiens de l'enfant (activités sportives et calme, activités ludique et de détente)
  - Faciliter l'apprentissage et la responsabilisation de l'enfant
  - Encourager et guider l'enfant dans sa quête d'autonomie
  - Développer l'esprit de partage





## E - Nos méthodes pédagogiques

### A l'écoute des enfants

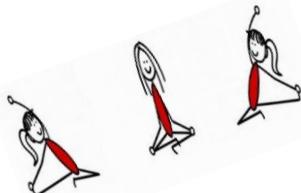
S'efforcer de maintenir le plaisir des enfants comme constante durant l'accueil quel que soit le temps de la journée ou de l'activité menée.

L'animateur doit savoir écouter, il doit susciter l'intérêt, et permettre à l'enfant de faire ses propres choix.

Nos accueils sont des lieux de socialisation, ainsi la construction de repères fiables est le préalable à une acquisition d'une plus grande autonomie.

Il est important que l'équipe prenne le temps de prendre en compte les besoins de chaque enfant, en privilégiant des discussions, échanges de personne à personne, ce qui favorise chez l'enfant un sentiment de valorisation, de confiance et de sécurité.

Pour gérer les problèmes liés à la vie en collectivité, l'équipe d'animation et les enfants ont travaillé sur une chartre « des droits et devoirs des enfants » (voir annexe), ce support va faciliter la conciliation (notamment en cas de conflits, disputes, etc...).



### Travailler à rendre l'enfant responsable

Responsabiliser un enfant, c'est faire en sorte qu'il se sente concerné.

L'équipe d'animation donne de nombreuses missions sur les différents temps d'accueils (pointage, référent « cantine », responsable « forum », animation, grands jeux ...).

L'animateur donnera des responsabilités tout en aidant les enfants à les assumer et ce à plusieurs niveaux : soi, les autres, le matériel, l'environnement.





### **Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins**

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, l'équipe d'animation met en place des activités de qualité afin de répondre au mieux aux besoins des enfants. L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadres de vie, outils et matériaux, autres enfants et adultes ....).

Nous favorisons une démarche de projet collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une « chaîne » afin de leur donner du sens).

C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. L'activité est une source d'enrichissement, trouvant sa source dans un cadre favorisant des animations préparées, riches et variées.



## **6) EVALUATION**

### **Evaluation de l'équipe**

Le responsable met en place des entretiens individuels avec les animateurs une fois par trimestre. Il s'appuie sur la fiche de poste ainsi que le guide de recommandation des animateurs.

### **Points « transmission » / compte rendus réunions**

C'est un document rédigé de façon hebdomadaire et transmis au service périscolaire. (Pour les élémentaires).

Concernant les réunions des ATSEMS (1/ mois), un compte –rendu est également transmis au service.

Il y figure les actions menées et des évènements qui y ont lieu, des problèmes rencontrés durant les temps d'accueil, des demandes spécifiques (réunions, matériels, etc...).

### **Evaluation du responsable**

Auto-évaluation et évaluation par l'équipe lors des entretiens individuels des animateurs, ainsi que lors des entretiens avec nos supérieurs hiérarchique  
(Mr Kubler Thomas pour les élémentaires / Kedinger Sophie pour les maternelles).





## Le projet pédagogique

A la fin de l'année scolaire, l'équipe se réunit pour faire un point sur les objectifs atteints ou non, sur les projets....

### Les enfants

En nous référant à un accueil périscolaire de qualité, nous pourrons dire si nous avons atteint nos objectifs si :

- Les enfants participent avec enthousiasme aux activités
- Une progression est mesurable sur l'autonomie (ex : grands jeux)
- Les enfants s'impliquent dans la vie de l'accueil périscolaire (ex : décoration sapin de la mairie)
  - Les enfants animent seule les forums.
  - Le matériel est utilisé.
- L'organisation est efficace et bien vécue par tous.
- Les relations enfants-animateurs sont calmes, détendues et sereine.





## 7) CONCLUSION

Nous avons la motivation de mettre tout en œuvre pour que chaque enfant puisse trouver sa place, et ainsi lui offrir un environnement sain, lui permettre de vivre des moments uniques dans une ambiance qui nous souhaitons avant tout conviviale et sereine.

**« ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SON ACTE DE GRANDIR, DANS DE BONNES CONDITIONS AFIN QU'IL DEVienne UN ADULTE RESPONSABLE ET EPANOUI »**



## ANNEXES





## CHARTES 2020/2021

**Droits et devoirs des élèves de l'école élémentaire du Sud Illkirch**

# J'ai le droit ... Mais je dois.

«Si j'oublie mes devoirs, je peux perdre mes droits pendant un certain temps »

### **Quand je suis à l'école...**

- J'ai le droit de m'instruire et d'apprendre, mais je dois respecter les consignes de l'instituteur ou de l'institutrice et faire mes devoirs.
- J'ai le droit de jouer dans la cours seul ou avec mes amis, mais je ne dois pas déranger, embêter mes camarades ni sortir de la cours.
- J'ai le droit d'emmener mes affaires personnelles à l'école, mais je dois en prendre soin et ne pas utiliser celles des autres sans leur permission.

## **Quand je suis à la cantine...**

- J'ai le droit à une nourriture saine et équilibrée bonne pour ma croissance, **mais je ne dois pas gaspiller ou jouer avec la nourriture.**
- J'ai le droit d'avoir des repas et plats que je préfère, **mais je dois goûter à tous les aliments.**
- J'ai le droit de manger avec amis pour passer un bon moment, **mais je dois me mettre avec eux dans la file d'attente avant de chercher mon repas.**
- J'ai le droit de discuter et de rire pendant que je mange, **mais je ne dois pas crier, ni jouer et rester assis durant le repas.**
- J'ai le droit de manger dans le calme et de prendre le temps de manger mon plateau repas, **mais je dois finir mon plateau avant la fin du temps du repas.**
- J'ai le droit de manger à une table propre, **mais je dois manger proprement et ne pas salir ma place.**
- J'ai le droit de me lever pour chercher de l'eau ou aller aux toilettes, **mais je dois demander la permission à un animateur ou une animatrice.**





### Pendant les trajets à l'extérieur...

- J'ai le droit de faire le trajet avec mes amis, mais je dois me mettre dans le rang avec eux avant de partir.
- J'ai le droit de discuter et de rire avec mes camarades, mais je ne dois pas courir et rester à ma place dans le rang.
- J'ai le droit d'interpeller l'animateur ou l'animatrice si j'en ai besoin, mais je dois écouter ses consignes.

### Quand je suis à l'accueil périscolaire...

- J'ai le droit de jouer à tous les jeux et d'utiliser tous les jouets disponibles au centre, mais je dois prendre soin du matériel, le ranger lorsque j'ai fini de jouer et respecter les règles de chaque jeu.
- J'ai le droit d'avoir du temps pour moi, pour manger mon goûter, pour faire mes devoirs et jouer, mais je dois être à l'heure lors du rassemblement et m'inscrire à une activité proposée par les animateurs.
- J'ai le droit de participer à toutes les animations proposées par les animateurs, mais je dois respecter leurs consignes et ne pas perturber le groupe.
- J'ai le droit de passer du temps avec mes amis et ne pas apprécier tous mes camarades, mais je ne pas dois pas insulter, embêter ou me battre.

## Où que je sois...

- J'ai le droit d'être en sécurité et protégé, mais je dois veiller à celle des autres, ne pas me mettre en danger et écouter les consignes des adultes.
- J'ai le droit d'être respecté et accepté comme je suis, mais je dois aussi respecter tout le monde peu importe sa personnalité, son origine, son physique, sa religion ou son caractère.
- J'ai le droit d'être défendu et soigné, mais je ne dois ni me battre, ni insulter ou blesser les autres.
- J'ai le droit de demander de l'aide aux instituteurs, ou animateurs si j'en ai besoin, mais je dois écouter leurs consignes.
- J'ai le droit d'avoir mes affaires personnelles et de les ramener chez moi en bon état, mais je ne dois pas prendre sans leur permission celle des autres, ni les abîmer ou bien les voler.
- J'ai le droit d'exprimer ce que je pense et ce dont j'ai envie, mais je dois le faire dans le respect, ne pas l'imposer aux autres, respecter les avis et envies de chacun.
- J'ai le droit d'exprimer ce que je ressens, d'être joyeux, d'être fatigué, nerveux, triste ou encore en colère, mais je dois l'exprimer sans me mettre en danger ou perturber les autres.
- J'ai le droit d'avoir un avis différent, ne pas apprécier quelqu'un ou quelque chose, mais je dois l'exprimer dans le respect et respecter tout le monde.





**Direction de l'Enfance et de la Vie Educative**  
Service Scolaire et Périscolaire / Centre de Loisirs

Guichet Unique : Téléphone : 03 88 66 80 70 | Email : guichet-unique@illkirch.eu  
Du lundi au jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30  
Vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

## **Règlement des accueils périscolaires et centres de loisirs de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden**

### **Accueil du matin – Accueil du soir – Restauration scolaire – Mercredi – Vacances**

Le présent document a vocation à présenter les modalités et le fonctionnement des accueils périscolaires et centres de loisirs de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden. Les accueils périscolaires et centres de loisirs fonctionnent dans le respect du présent règlement, du règlement de la carte Pass'ill, des dispositions législatives et réglementaires en vigueur au niveau national définies par l'Etat et des arrêtés tarifaires pris par la Ville d'Illkirch-Graffenstaden.

Il s'impose à tous les usagers du service.

L'inscription d'un enfant à ces services vaut engagement à respecter les dispositions consignées dans le présent règlement.

Toutes les démarches relatives à l'inscription et la tarification sont à effectuer en ligne, via le site Pass'ill, ou auprès du guichet unique à la Direction de l'Enfance et de la Vie Éducative.

#### **1. Temps d'accueil**

##### **1.1 Accueils périscolaires**

Ecole maternelle	7h40 – 8h20 Accueil du matin	Temps scolaire	11h50 – 13h50 Restauration scolaire	Temps scolaire	16h20 – 18h15 Accueil du soir
Ecole élémentaire	7h40 – 8h30 Accueil du matin	Temps scolaire	12h – 14h Restauration scolaire	Temps scolaire	16h30 – 18h15 Accueil du soir

Les accueils périscolaires sont des temps qui comprennent la prise en charge des enfants avant et après la classe, ainsi que durant la pause méridienne.

Les accueils du matin et du soir sont organisés pour chacune des écoles maternelles et élémentaires de la Ville.

Une restauration scolaire est actuellement organisée pour six écoles maternelles (Vergers, Centre, Plaine, Sud, Nord et Lixenbuhl) et pour l'ensemble des écoles élémentaires de la Ville. Les repas sont confectionnés à la cuisine centrale de la salle des fêtes municipale par un prestataire extérieur dans le cadre d'un marché public et livrés en liaison froide sur chaque site de restauration pour être remis en température.

Ces services fonctionnent le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire.